

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

L'État coupe dans l'aide alimentaire, l'austérité tue ! Question écrite n° 7602

Texte de la question

M. Abdelkader Lahmar alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur les dangereuses restrictions des crédits de l'aide alimentaire. Alors que la crise inflationniste continue de marquer durement les Françaises et les Français, que nombre d'entre eux peine à boucler les fins de mois et que le nombre de personnes bénéficiant de l'aide alimentaire n'a jamais été aussi élevé, les services de l'État coupent brutalement les subventions aux associations qui assurent la collecte et la distribution de cette aide vitale. Dans le Rhône, la fédération départementale du Secours populaire français a, par exemple, appris par un mail lapidaire de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) la perte de deux subventions pour un montant total de 55 000 euros. Ces subventions qui permettent l'achat de produits alimentaires et la logistique de distribution vont cruellement manquer dans les mois à venir. Avec quel argent les structures départementales du Secours populaire vont-elles accueillir les près de 20 000 personnes, dont plus de 8 000 enfants, qui chaque année font appels à elles ? Cet exemple montre l'absurdité de la voie austéritaire choisie par le Gouvernement pour l'année 2025. L'État supprime son soutien aux associations alors même que les acteurs de terrains signalent, partout, une augmentation des besoins et une diversification des publics à accompagner face au désengagement de l'État et à la disparition des services publics, autre grande réussite de la politique d'austérité. Déjà en 2022 et en 2023, les associations avaient tiré la sonnette d'alarme. Pourtant, le gouvernement d'alors était resté sourd à leurs revendications et s'était contenté de quelques promesses restées sans lendemain pour calmer les colères. Deux ans plus tard, la situation s'est encore aggravée et la responsabilité en incombe entièrement au pouvoir exécutif. Avec la restriction des crédits de l'aide alimentaire, la réalité la plus crue apparaît au grand jour : l'austérité tue ! Et l'austérité continuera à tuer dans le pays tant que le Gouvernement s'entêtera dans une politique fiscale et budgétaire absurde, inefficace et cruelle pour les plus démunis. Seule une politique partant des besoins du peuple et notamment des plus pauvres et des plus faibles et finançant ces besoins par un impôt juste et progressif peut permettre d'inverser la tendance. Avec l'austérité d'un côté et les cadeaux aux plus riches de l'autre, le Gouvernement fait tout l'inverse. Dans l'immédiat, il est urgent de débloquer des crédits supplémentaires pour que l'aide alimentaire puisse être assurée à toutes celles et ceux qui en ont besoin au cours de l'année 2025. Etant donné les montants en jeu, il suffit d'un simple décret pour prendre une telle décision. Le Gouvernement va-t-il enfin faire preuve d'humanité et débloquer ces crédits au plus vite ? L'urgence est absolue. Il souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Abdelkader Lahmar

Circonscription: Rhône (7e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 7602

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : <u>Travail, santé, solidarités et familles</u>
Ministère attributaire : Travail, santé, solidarités et familles

 $\textbf{Version web:} \ \underline{\textbf{https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE7602}$

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 juin 2025, page 5104